

Vive l'été !



DANS CE NUMERO

Finances	p. 3
Travaux	p. 4
Environnement	p. 5
Jeunesse	p. 6
Sport	p. 7
Histoire	p. 8
Citoyenneté	p.10
Solidarité	p. 11
Culture	p. 12
Libre expression	p. 14

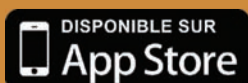
Restez connecté avec votre commune



www.shb30.com

Tout St Hilaire dans votre poche!

TELECHARGEZ L'APPLI OFFICIELLE





*Chères saint-hilairoises,
chers saint-hilairois,*

270, c'est le nombre de saint-hilairois que j'ai reçu individuellement en 2017. Mais aussi ce sont des rencontres à l'occasion des dizaines d'événements auxquels je participe, durant lesquels vous m'interpellez.

Je suis disponible pour vous, toute l'année, en dehors et au-delà des 5 réunions de hameau annuelles que mon équipe d'élus et moi-même effectuons sans compter les réunions publiques organisées lorsque des sujets le nécessitent.

Je suis disponible et à l'écoute, pour prendre en compte au mieux vos demandes même si on ne peut pas tout faire, même si être élu, c'est faire des choix, fixer des priorités et les assumer.

Je tiens à cette mise au point parce que certains commentaires outranciers et mensongers ne peuvent pas être passés sous silence.

C'est vous, chers habitants de Saint-Hilaire, qui serez les seuls juges de notre action, de ma proximité. C'est à vous que je rends des comptes, avec sincérité. C'est pour notre commune que je consacre tout mon temps.

Je ne regrette pas de gérer les finances de la commune avec parcimonie, sans lancer de grands chantiers, parce assumant les catastrophes financières de 2014, je rétabli notre santé financière, parce que c'est aussi en étant sain et libre financièrement qu'on prépare l'avenir.

Ce qui est précieux ne se voit pas forcément. Ce n'est pas l'idée la plus partagée dans un monde politique où la surenchère, l'affichage, l'effet d'annonce, sont trop souvent la règle.

Pour ma part, entouré d'agents compétents qui œuvrent sur des dossiers de fond pour notre village, j'aurai pour moi d'avoir fait des choix raisonnables et toujours argumentés, équitables aux services de toutes et tous.

Je continue, avec mon équipe, à travailler pour Saint-Hilaire, avec sérieux, avec bonne foi, avec envie, toujours.

Jean-Michel Perret



Les finances de la commune

Rémy Offrédi, *maire-adjoint délégué aux finances*

Le Conseil municipal qui s'est tenu à la fin du 1^{er} trimestre a approuvé le compte administratif de l'année 2017 et a voté le budget primitif de l'année 2018.

La fibre optique ? C'est pour le 1^{er} semestre 2019 !



Armoire de raccordement du cimetière du village

Le déploiement de la fibre optique est actuellement en cours pour permettre aux Saint Hilaïrois(es) d'entrer enfin dans le 21^{ème} siècle. La phase de travaux, utilisant au mieux les infrastructures existantes souterraines et aériennes, est en cours de réalisation. Des armoires de raccordement sont installées. Attention, le fait que les quartiers soient raccordés au très haut débit n'y donne pas automatiquement accès. En effet, après la phase de déploiement de la fibre, il est nécessaire de raccorder son logement. Si vous êtes intéressés, connectez-vous sur la page suivante pour vérifier, votre éligibilité : <http://reseaux.orange.fr/cartes-decouverture/fibre-optique>

Pour manifester votre intérêt à la fibre : <http://interetfibre.orange.fr>

Les premiers abonnés seront connectés d'ici au 1^{er} semestre 2019.

Le compte administratif qui dresse un état précis de la situation financière de la commune au 31 décembre permet de connaître le montant des dépenses réellement effectuées et des recettes effectivement perçues à la fois en fonctionnement et en investissement au cours de l'année. L'analyse de ce compte permet d'établir des ratios financiers qui constituent pour nous un outil de gestion et pour le Trésor public un instrument de contrôle de nos finances. Pour l'année 2017, grâce à un effort de maîtrise des dépenses, la commune dégage une épargne brute de 336 213 €. Cette épargne est nécessaire ne serait-ce que pour pouvoir rembourser l'annuité de capital qui s'élèvera pour l'année 2018 à 281 700 €. Comme nous l'avions anticipé (cf. écho de Saint Hilaire de juin 2017) l'épargne brute s'est réduite mais reste supérieure au seuil critique et nous permet ainsi de disposer d'un excédent net qui permettra de financer des investissements nouveaux.

Le budget primitif prévoit les dépenses et les recettes qui seront engagées au cours de l'année. Son élaboration doit évidemment tenir compte des contraintes fixées par l'Etat. Or sur ce plan, si la méthode a changé, l'objectif reste le même. Le gouvernement précédent avait amputé, sur 5 ans, de 11,5 milliards d'euros les recettes des collectivités territoriales leur imposant ainsi une cure d'austérité au niveau de leurs dépenses (on ne peut pas dépenser ce que l'on ne perçoit plus), l'actuel a décidé d'imposer, pour les 5 prochaines années une réduction de 13 milliards d'euros des dépenses engagées par les collectivités territoriales. L'idée est simple puisque les dépenses baisseront, le déficit public et la dette publique en feront de même. Malgré les plaintes répétées et légitimes des élus locaux et de leurs associations auprès du Gouvernement, celui-ci semble inflexible sur ses choix. Nous avons donc intégré ces nouvelles contraintes dans l'élaboration du budget 2018 de Saint Hilaire qui s'équilibre pour la section fonctionnement à 2 931 844€. Suite à l'engagement pris par le Gouvernement, 83 % des contribuables de Saint Hilaire devraient selon nos prévisions être exonérés de taxe d'habitation (cette exonération sera intégrale dans 3 ans). Pour l'année 2018,

l'Etat prend à sa charge intégralement ces exonérations de sorte que le rendement de la taxe sera inchangé pour la commune par rapport à 2017.

En matière d'investissement, deux grands chantiers vont marquer l'année 2018, les travaux de voirie rue A. Schenk et la poursuite de la mise aux normes handicaps des lieux publics (l'effort portera cette année sur les deux écoles primaires et l'espace jeune du mas Bruguier).

Le coût d'une incivilité

Pour des raisons pratiques, les entreprises qui interviennent sur le chantier de l'école maternelle ont dû sortir la benne à déchets et la déposer devant l'école. Un profiteur a saisi cette « trop belle opportunité » pour y déposer clandestinement des déchets composés de matériaux amiantés dont le traitement est strictement réglementé. La commune a dû prendre en charge elle-même le problème et a recouru aux services d'une entreprise habilitée dans l'enlèvement de ce type de déchets. Le coût de l'opération s'élève à 2 790 €. Cette somme prélevée sur le budget communal pour assumer les conséquences d'un comportement voyou était prévue pour financer des projets beaucoup plus utiles à la collectivité. La commune a bien évidemment déposé une plainte auprès de la gendarmerie de Vézénobres.



Carton rouge !

Plaques en fibrociment amianté dans la benne à déchets

Il ne s'agit là que d'un exemple remarquable qui permet d'illustrer les incidences que peuvent avoir nos comportements laxistes ou irrespectueux. Ces incivismes, outre le coût financier qu'ils génèrent pour la collectivité, sont une véritable plaie car ils portent atteinte à la qualité de vie de chacun de nous. Il serait bon de rappeler que la citoyenneté ne nous octroie pas que des droits mais nous impose aussi des devoirs.



Jacky Mialhe,
adjoint aux travaux

S É C U R I T É R O U T I E R E

Le programme de réfection de voirie se poursuit en 2018



Chemin du Mas de Pérau

D'importants travaux de réfection de voirie ont été réalisés sur la commune. Ces travaux s'inscrivent dans le programme de réhabilitation de la voirie suite aux inondations.

Quatre chemins ont fait peau neuve améliorant ainsi les conditions de circulation. Il s'agit du chemin du Mas de Pérau, de l'Avène à Tribies, du Mardilhon et du Tilleul.

Du Béton Bitumineux Très Mince (BBTM), connu pour son excellente durabilité, (résistance à 20 ans) son aspect esthétique et ses propriétés «acoustiques», a été posé en couche de roulement par la société LAUPIE SAS.

Le montant total des travaux s'élève à 44 227,20 €.

Pourquoi ce choix ? Suite aux inondations, les travaux ont été accompagnés financièrement par l'Etat.

Un radar pédagogique



Un radar pédagogique a été installé par les services techniques à l'entrée de la Jasse de Bernard en venant d'Uzès. Il vous indique votre vitesse en cas d'infraction et les points perdus.

L'installation de barrières de sécurité en cas d'inondation continue



Barrière secteur du pont de Tribies

Les services techniques municipaux ont installé six barrières inondation sur plusieurs secteurs de la commune.

Le complexe sportif et culturel Maurice Saussine, le pont du moulin du juge, le chemin du château, le chemin de cave à Tribies et le chemin de la Gigalière ont été équipés

Ces barrières pivotantes permettent de bloquer la circulation des véhicules et ainsi sécuriser les automobilistes afin qu'ils n'empruntent pas des voies qui pourraient les mettre en danger.

Ces barrières ont été fabriquées par l'ESAT « Les Olivettes » pour un montant TTC de 5724 euros.

D'autres secteurs inondables seront sécurisés prochainement.

Débroussaillage : une protection nécessaire pour lutter contre le risque de feu de forêt !

Chaque année, des feux de forêts se déclenchent sur les départements du bassin méditerranéen.

Le débroussaillage garantit une rupture du combustible végétal, permettant une baisse de la puissance du feu, un accès facilité aux pompiers et la protection des biens.

Ainsi, le débroussaillage à l'intérieur et à moins de 200 mètres d'un massif forestier est une obligation du code forestier. Cette obligation, à la charge du propriétaire, concerne toute la parcelle en zone urbaine ou un rayon de 50 mètres autour des constructions ou installations en zone non-urbaine.

Le débroussaillage consiste à éliminer les végétaux ligneux susceptibles de propager l'incendie et de traiter les végétaux ligneux (buissons) conservés afin de réduire la masse combustible vectrice du feu :

- Couper les broussailles, arbustes (limitation de la propagation du feu)
- Eclaircir les arbres afin qu'il n'y ait pas de continuité du feuillage (limitation de la propagation du feu par les cimes)
- Elaguer les arbres et arbrisseaux conservés sur 2 mètres (s'ils mesurent plus de 6 mètres de haut) ou 1/3 de leur hauteur (s'ils mesurent moins de 6 mètres de haut) , limitation de la propagation de l'incendie le long des troncs vers les houppiers des arbres
- Eliminer les rémanents de coupes (limitation de l'intensité de l'incendie)

Une dérogation à l'interdiction de brûler à l'air libre des déchets verts est octroyée aux propriétaires concernés par l'obligation légale de débroussaillage pour brûler les déchets verts issus du débroussaillage jusqu'au 14 juin 2018, sous conditions et sur déclaration en Mairie.



Vous êtes concerné par l'obligation légale de débroussaillage ?

Pour plus de renseignements, adressez-vous à la Mairie de Saint Hilaire de Brethmas à l'hôtel de ville ou sur les sites internet de la commune (www.shb30.com) et de la Préfecture du Gard : www.gard.gouv.fr.

Un point sur l'avancement du chantier de réhabilitation de l'école maternelle



Enrobé de la cour de l'école

Depuis le début de l'année, de nombreuses réalisations du chantier de réhabilitation de l'école maternelle ont été achevées : les cloisons intérieures, le câblage électrique et les différents réseaux (plomberie, électricité, traitement d'air et climatisation), l'enrobé goudron de la cour, les deux préaux bioclimatiques, l'isolation extérieure en panneau laine de bois ainsi que la clôture, le portail et le portillon.



Isolation extérieure en panneaux laine de bois

Urbanisme : l'élaboration du document d'urbanisme se poursuit !

Actuellement sous le régime du Règlement National d'Urbanisme, la commune continue l'élaboration de son document d'urbanisme.



Claudie Carmona,
conseillère municipale
déléguée à l'environnement



Le moustique tigre se développe...

Éliminer partout où c'est possible les eaux stagnantes

Arrosoir, soucoupes de pots de fleurs, descente de gouttière, égouts, creux d'arbres, vieux pneus, bassins divers, fût d'eau de pluie... de très nombreux endroits parfois insoupçonnés peuvent être propices à la ponte.

Dans les mares, les bassins, les puits :

- Introduire des poissons larvivores : poissons rouges ou autres.
- Utiliser des bactéries pathogènes pour les moustiques, en vente en jardinerie.
- Couvrir hermétiquement

Détruire les moustiques

Les adultes : Utiliser des pièges attractifs.

Dans des faibles volumes d'eau :

- Placer un film d'huile à la surface de l'eau pour empêcher les larves de respirer
- Mettre des larvicides



Le conseil municipal de enfants et des jeunes

Message du Conseil Municipal des Enfants

Il faut lutter contre les déchets dans la nature.

Jetter vos déchets dans les containers et non sur la route et tout le monde sera fier de vous.

Nous voulons que notre commune soit propre et agréable à vivre

Les enfants du CMEJ de St Hilaire de Brethmas.

Des bacs à composts ouverts à tous !



Trois bacs à composts et leurs panneaux explicatifs

La commune vient d'installer au pôle enfance jeunesse du Mas Bruguiier, non loin de l'une de ses cantines, **trois bacs à compost**.

Des panneaux sur chacun d'entre eux informent les usagers sur leur fonctionnement.

A quoi sert un compost ? Il sert à transformer les déchets organiques en engrais 100% naturel.

Pourquoi ? Ce premier compost dans les cantines est un engagement du conseil municipal en faveur de l'environnement et de la réduction du coût des ordures ménagères.

C I T O Y E N N E T É



Cathy Brusset,
Adjointe à la
participation citoyenne

Une journée citoyenne sous le signe de la propreté



Un camion plein à craquer

Mercredi 2 mai, **une journée citoyenne «opération propreté»** était programmée par le conseil des sages et le conseil municipal des enfants.

Trois groupes équipés de gilets jaunes et de gants ont nettoyé les abords du village, de la maternelle et toute la rue André Schenk jusqu'au pont du moulin du Juge.

Matelas, meubles, canettes, cartons, etc. ont été ramassés. En fin de journée, un plein camion était prêt pour partir à la déchetterie.

Nous remercions tous les participants de leur implication.

A PROPOS DU TRI SELECTIF



Notre commune est redevenue beaucoup plus propre, au prix d'heures de travail des employés communaux et à l'action et la mobilisation citoyenne de beaucoup d'entre vous. **Un grand merci !** Un petit rappel pour ceux qui ont encore du mal à s'y retrouver !

Les sacs jaunes sont fournis en mairie.

Quoi mettre dans les sacs jaunes?

- Toutes les **bouteilles et les flacons plastiques** vides
- Les **boîtes** métalliques, briques
- Les journaux, **papiers** ou magazines non souillés

Dans les usines de retraitement, les employés refont le tri manuellement, respectons les ! En cas de doute, mieux vaut jeter dans votre poubelle habituelle!

Quand les déposer?

A Saint Hilaire, le ramassage a lieu le mercredi matin très tôt: donc nous devons sortir les sacs jaunes **UNIQUEMENT LE MARDI SOIR.**

En effet, il s'agit de déchets «propres», « sans odeur», que chacun peut entreposer chez soi jusqu'au lundi pour éviter qu'ils soient déchiquetés sur la voirie et nuisent à l'image de notre commune!

Où les déposer?

- **Les bacs jaunes** s'ils sont présents dans votre quartier



- **Les «arbres à tri»** : ils fleurissent un peu partout sur la commune, c'est le choix qu'a fait l'agglomération d'Alès.

Nos employés municipaux du service technique sont chargés de les installer après achat des fournitures par la commune et d'y apposer la petite affichette fournie par l'agglomération.

Ramassage des encombrants : Evolution du service, nouveau numéro : 0800 540 540



Bernard Veirun,
conseiller municipal
délégué à l'animation
intergénérationnelle



Sortie canoë

Vacances estivales au centre de loisirs «Les Cocci' Malins»

Le centre de loisirs ouvre ses portes le lundi 9 juillet prochain ! Ce qu'il faut savoir ...

Période d'ouverture : du lundi 9 juillet au vendredi 31 août 2018 de 8h00 à 18h00.

Tranche d'âge : à partir de 6 ans jusqu'à 11 ans inclus.

Capacité d'accueil journalière maximale : 36 enfants.

Tarifs (selon le quotient familial) : la participation des familles est comprise entre 8€ et 12€ par jour et par enfant ; pour le camp fin août, elle est comprise entre 13€ et 20€ par jour et par enfant (aide aux temps libres CAF à déduire si des droits sont ouverts).

Activités et sorties : jeux d'eau sur site, ateliers manuels, jeux collectifs, piscine, atelier de cuisine, jeux de société, théâtre, chants, visites du patrimoine (grottes, musées...), parc aventure, sorties aquatiques, découverte d'activités scientifiques...

Camp : 3 jours d'activités sportives et de plein air au centre Espace Gard et Découverte de Méjannes le Clap du mercredi 29 au vendredi 31 août 2018.

Inscriptions et réservations : Pour le mois de juillet, veuillez contacter, Romaric BOYER, directeur de la structure: 06 43 84 71 39 / 04 66 61 33 59 / rb@shb30.com

Réservations prises pour juillet uniquement à partir du lundi 11 juin jusqu'au début des vacances. Pour le mois d'août, veuillez contacter, Béline ARNAC, directrice de la structure 06 78 43 20 80 / 04 66 61 33 59 / ba@shb30.com
Réservations prises pour août uniquement à partir du lundi 11 juin jusqu'à la fin des vacances.

Une « faites » du chocolat très gourmande



Chasse aux œufs

Préparé par les membres du service animation jeunesse municipal la chasse aux œufs a été très appréciée par les enfants, tant au niveau du jeu que des papilles.

Parents et élus avaient pâtissé pour pouvoir présenter un gâteau pour le concours. Tous ont reçu les félicitations mais le vainqueur fut le gâteau de Thierry Roux, cuisinier de la maison de retraite qui a remporté tous les suffrages.



Meriem Lamarti,
adjointe
à l'éducation

Redécoupage de la carte scolaire pour les écoles élémentaires

Au vu des nouvelles constructions et notamment des nouveaux lotissements, la carte scolaire de la commune a été modifiée. La limite étant désormais la rue André Schenk, cette nouvelle carte permettra d'équilibrer les effectifs entre les deux écoles élémentaires. (Josette Roucaute et René Deleuze)

Attention ! Ne pas confondre avec les inscriptions au collège qui se font toujours selon l'adresse du domicile et non par rapport à l'école fréquentée par l'enfant.

Le Printemps des poètes



L'institutrice Muriel Godement

La classe de CE2 de l'école Roucaute dirigée par Muriel Godement a exposé ses poésies à l'ancienne mairie pendant le printemps des poètes. Sous forme d'acrostiches, le thème de l'ardeur a été retenu. L'association Reliance qui organise le « Quesaquoz » a offert le goûter aux enfants.

Un fruit à la récré



L'intervenante

A l'école maternelle, une intervenante de la chambre d'agriculture a expliqué aux enfants le rôle des insectes dans la chaîne de pollinisation grâce à laquelle nous pouvons manger des fruits.

Merci pour la participation et l'implication des institutrices et de l'APE.

Carnaval à l'école maternelle



Des déguisements confectionnés par les ATSEM et les enseignantes

Malgré une météo capricieuse, le carnaval de l'école maternelle annonçant les vacances de printemps a été une belle réussite.

Une nouvelle entrée pour l'école René Deleuze



Un plus grand portail

A la demande de l'équipe enseignante, le portail et le portillon de l'école René Deleuze ont été remplacés. Un nouveau portail de 1,80m de hauteur sécurise désormais au mieux la cour de l'école.

Les activités de l'espace jeunes



Sortie karting au pôle mécanique

Des sorties et des soirées sont organisées par l'association espace jeunes et encadrées par le service jeunesse municipal. La chandeleur, une sortie karting, une soirée pizza/film et dernièrement la retransmission des matchs de l'olympique de Marseille en coupe d'Europe de football ont été très appréciés par les ados. L'espace jeune est ouvert aux jeunes de plus de 16 ans. Les locaux sont situés au complexe sportif et culturel Maurice Saussine.

Le mot de l'adjoint aux sports, Sébastien Roumiguié



Le mois de juin est généralement le moment de dresser le bilan d'une année associative bien remplie. A Saint Hilaire cela nous permet de revenir sur les événements sportifs qui ont animé la commune depuis plusieurs mois. Nous pensons notamment à :

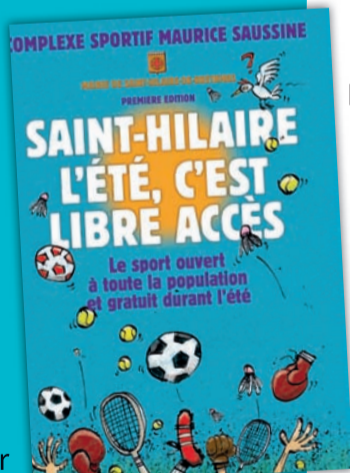
- la **rencontre inter-clubs de judo** pour la 3ème année consécutive avec tous les clubs du nord du Gard.
- la **Saint Hilaïroise** organisée de main de maître par les bénévoles du cyclo-évasion et qui malgré les conditions météo dantesques a réuni plus de 600 participants,
- l'organisation du **critérium départemental de cyclotourisme** qui s'est déroulé pour la deuxième année depuis 2014 sur notre commune.
- la course pédestre des **duos nocturnes** avec 140 duos (et donc 280 coureurs) et pour la première année la course enfants au sein du complexe qui a réuni 60 participants de 5 à 10 ans.
- la 3ème édition de la **course cycliste de l'Ascension** avec un peloton de 115 coureurs ainsi que la course enfants du matin et ses 15 participants.
- l'organisation du **critérium des Cévennes historiques** durant le dernier week-end de mai avec Saint Hilaire au départ et à l'arrivée des étapes.

Mais ce mois de juin ne marquera pas une coupure durant l'été pour attendre avec impatience la reprise des activités en septembre. Car nous

repreons dès cet été le programme «**Saint Hilaire l'été c'est libre accès**» avec l'ouverture des trois courts de tennis pour la population durant les mois de juillet et août, les deux créneaux par semaine au gymnase pour ceux qui désirent s'initier seul ou en famille au badminton, ou venir utiliser le matériel du club de boxe

; le tout encadré par des moniteurs diplômés. Le terrain de football annexe du au complexe restera lui aussi disponible. Comme depuis 2014 nous allons aussi participer à la diffusion des **matches de l'équipe de France lors de la coupe de monde de football en Russie**, en sachant que nous projetons de diffuser ceux de **l'équipe de France de football féminine** lors de la coupe du monde de football organisée en France en 2019. **La fête des associations**, le 9 septembre 2018, lancera la nouvelle saison 2018-19 avec un concept encore différent centré sur les démonstrations.

Sportez-vous bien !



Les olympiades



Remises des prix aux champions olympiques

Le 8 avril 2018 a eu lieu la deuxième édition des Olympiades organisées par Peep's St Hilaire, en partenariat avec la commune.

C'est plus d'une cinquantaine d'enfants qui ont participé ce dimanche, à diverses épreuves sportives et ludiques durant toute l'après-midi au gymnase. Soit pratiquement le double de la première édition ! Des enfants venus de la commune principalement mais également de toute l'Agglomération. Peu importe le classement, chaque enfant, à la fin de cette après-midi, s'est vu attribué une récompense.

Nous vous disons à l'année prochaine pour de nouvelles aventures !

VTT Saint Hilaïroise



Sébastien Roumiguié et Jean-Marie Morette autour des participants venus ici spécialement des Pyrénées Atlantiques (Pau).

Malgré la météo catastrophique, près de 600 participants ont répondu présents sur les 3 circuits cyclos, VTT et marcheurs.

Plus de 80 bénévoles ont aidé à servir les 350 repas et préparer les trois parcours. Sans eux rien ne serait possible.

Course pédestre Duos de St Hilaire



Duo nocturne

Vendredi 6 Avril 2018 s'est déroulé à Saint-Hilaire de Brethmas le 3ème Duo Nocturne

de Saint-Hilaire organisé par le Cévennes Trail Club et la mairie de Saint-Hilaire de Brethmas. L'événement, qui constitue l'épreuve d'ouverture du 8ème Trophée Gardois des Duos Nocturnes, a rassemblé 140 équipes, soit 280 coureurs. Si les coureurs confirmés apprécient le parcours rapide et nerveux, les équipes débutantes apprécient le caractère festif et ludique de la manifestation. Cette année encore les coureurs sont venus de tout le Gard, mais aussi de l'Hérault, de l'Ardèche, du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône.

Le parcours 2018 n'a pas évolué par rapport à 2017 offrant toujours une distance de 13,5km un dénivelé de 280m positif. Le passage dans les ruelles de Vézénobres est toujours autant apprécié, tout comme le ravitaillement en plein cœur du village.

Jean-Michel Perret et Sébastien Roumiguié, adjoint aux Sports, ont donné le départ de cette édition devant près de 60 enfants venus participer à la première course nocturne dédiée aux plus jeunes. Les plus rapides s'échappent dès la traversée de St-Hilaire et rejoignent Vézénobres en moins de 20 minutes. Le premier duo, Kevin Paulsen / Eric Agrinier, coupe la ligne d'arrivée en 54'34 (record du parcours à 54'28). Du côté des femmes, Delphine Codemo / Charlène Bourgeois l'emportent en 1h10'30 battant ainsi le record du parcours pour cette catégorie. Enfin pour les Duos mixtes, c'est la paire Estela Penaranda / Azddin Bouchery qui s'impose en 1h01'33 battant ainsi le record de la catégorie de plus de 3 minutes.

La soirée s'est clôturée par le traditionnel buffet offert par la mairie de Saint-Hilaire de Brethmas et par la remise des prix aux meilleures équipes.

Tous les coureurs ont participé en s'inscrivant à financer l'association Kms Sésames à hauteur de 280 € (1€ par coureur)

Grand prix de St Hilaire de l'Ascension : 115 participants



Les coureurs au carrefour de la rue du Pailleras et de la route de Nîmes

Très belle journée pour le 3ème Grand Prix Cycliste de St Hilaire organisé par le No Limit Vélo et la commune de Saint Hilaire. Le matin une quinzaine de jeunes ont couru et l'après-midi, ils étaient 115 engagés à s'élancer sur le parcours de 91 kilomètres comptant pour le championnat départemental FSGT.

En seniors, Julien Allue du Clapiers AC s'est imposé en solitaire. A noter, les brillantes performances de trois Salindrois et Saint-Privadens qui terminent dans les 4 premiers gardois.

Evolution du village

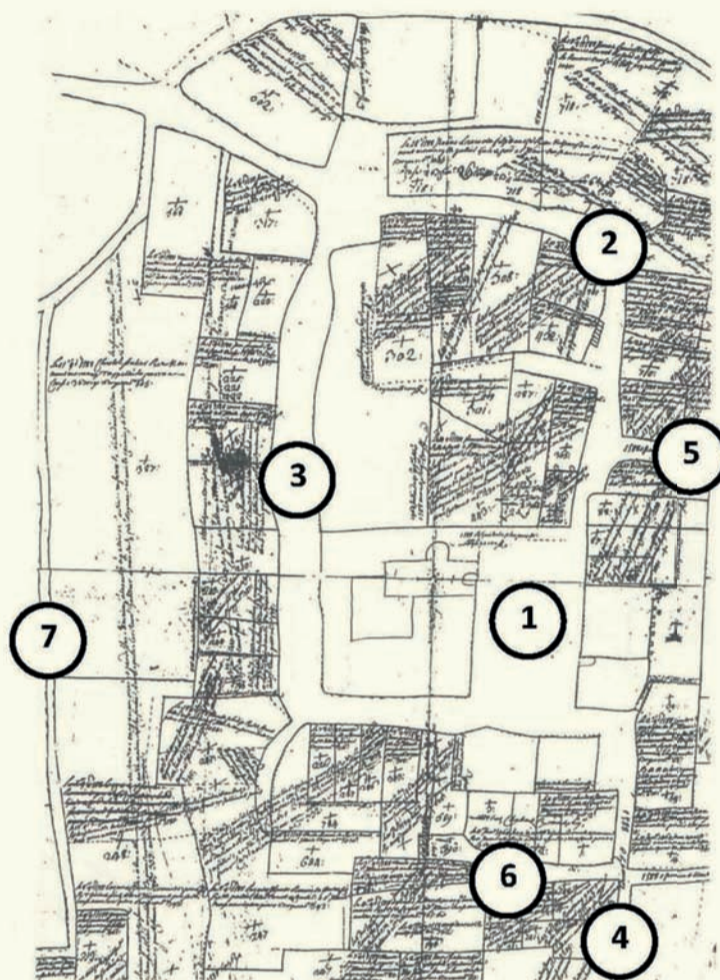
1588

Le plan le plus ancien date de 1588, époque où le château était la propriété du duc de Montmaurency. Cette carte permettait de recenser les feux, c'est à dire les foyers capables de payer l'impôt (et oui déjà...). Seuls les propriétaires dont le revenu atteignait les 10 livres or y étaient assujettis. Ils ne représentaient alors qu'une dizaine de familles.

L'église, construite par les Templiers au XII^e siècle apparaît telle que nous la connaissons aujourd'hui. La paroisse de St Hilaire fut à l'origine gérée par les abbés et religieux de Cendras. On remarque que le temple était adossé à l'église.

L'architecture des voies de circulation est en grande partie déjà créée. C'est ainsi que l'on peut retrouver :

- La place de l'Eglise (1)
- La rue Haute (2)
- La rue des Vigneron (3)
- La rue du Pailleras (4)
- L'impasse des Voûtes (5)
- La rue des Pradinaux (6)
- Le chemin du Pouget (7)



1838

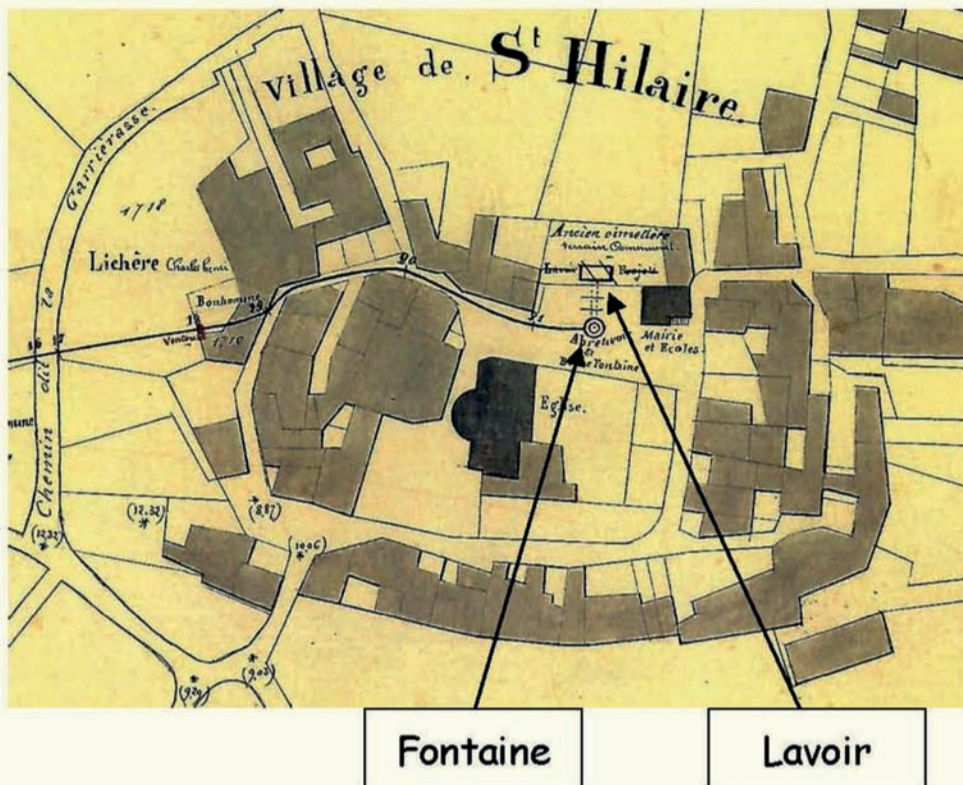
Avançons dans le temps. Nous sommes en 1838. La structure générale du village n'a pas changé, mais on trouve, sur la place de l'Eglise, l'Hospitalet (A). Cet édifice recevait des malades indigents, des lépreux au moyen-âge, des pestiférés. Cet édifice appartenait au début du XVIII^e siècle à la dame Peyreblanque et accueillait l'école. Elle recevait en échange 10 livres par an de la commune. Un four banal fut également créé au rez de chaussée.

Plusieurs constructions ont depuis été démolies pour faciliter la circulation :



Maisons Pellet (B),
Pantel (C), Daumet
(D) et la salle
communale ainsi que
le four (E).

Evolution de Saint Hilaire



Sur le plan de 1866, on découvre la fontaine alimentée par la source de la Rouquette. Mais le lavoir, initialement prévu sur l'emplacement de l'ancienne mairie, ne verra jamais le jour, car jugé trop coûteux par la municipalité.

1866



Enfin sur le plan du 20 janvier 1880, on découvre la construction de l'école des garçons et des filles, pour remplacer celle de l'Hospitalet, mitoyenne du four communal.

1880

Un nouveau four est projeté en bas de la place. Il sera construit puis démoli en 1956.

C'est également en 1956 que Monsieur Saussine décide de créer une nouvelle école en remplacement des 2 classes de part et d'autre de la mairie de l'époque, insuffisantes pour la démographie de l'après guerre.

Il en sera de même pour la mairie qui sera transférée à l'angle du Pailleras et du chemin du Stade et inaugurée le 3 mars 2007.

Ainsi va l'évolution d'une commune au cours du temps...

Cérémonies du devoir de mémoire : 19 mars 1962, Journée de la déportation, 8 mai 1945...



Dépôt de Gerbe au monument aux morts pour les victimes de la guerre d'Algérie



Souvenir des déportés à la stèle au bord du Gardon



Felix Kortzen, citoyen allemand et ami d'enfance de M. le Maire, nous a délivré un message de paix lors de la cérémonie du 8 mai.

EXTRAIT DU DISCOURS DE FELIX KORTZEN

«Mes parents, qui étaient encore des enfants le jour de la libération, ont été référés aux atrocités commises par les Allemands pendant la Seconde Guerre mondiale. Quand nous sommes arrivés ici la semaine dernière, j'ai parlé à nos enfants des deux guerres mondiales, de la ligne Magino et du débarquement des Alliés en Normandie. Je vous ai dit que notre pays est très endetté et que nous-mêmes ne sommes pas coupables, mais nous avons une responsabilité telle que nous sommes perçus ici. J'espère, cher Jean-Michel, qu'il en a bénéficié et qu'ils ne se sont pas trop mal comportés.

Ensemble, nous avons la chance de vivre dans les plus grands pays du monde, dirigés par des gouvernements charismatiques, pensants et compatissants. Les représentants de nos pays sont conscients de leur responsabilité et suivent une voie de rapprochement. Malgré ceux qui attisent les peurs et mettent toujours les risques au premier plan».



Partagez vos vestiges de la guerre de 1914-1918



Le centenaire de la première guerre mondiale est célébré en **2018**.

A cette occasion, la commune de St Hilaire de Brethmas souhaite organiser une exposition pour les **100 ans de l'Armistice de la grande guerre**.

Pour réaliser cette exposition, nous invitons toutes les personnes ayant conservé des souvenirs familiaux ou objets (lettres, casques, journaux, calendriers, affiches, vêtements...) à contacter l'adjointe à la citoyenneté, Cathy BRUSSET au 06 98 27 18 87.

Ces souvenirs seront présentés au public lors de **la commémoration, le dimanche 11 novembre 2018**.

Nouvelle association : la danse théâtrale est à Saint Hilaire !



Exister, s'exprimer comme acteur et danseur à la fois, cette discipline artistique s'adresse à tout public quel que soit le niveau y compris les novices (adultes et scolaire). Les cours auront lieu à partir de la rentrée dans la salle des mariages, le mardi de 19h30 à 20h45, cours collectifs pour les adultes et adolescents et le mercredi de 17h à 18h15 pour les enfants de 6 à 12 ans.

Atelier Danse Théâtrale.
Christine Devillers, professeur de danse et chorégraphe. **T. 06 21 73 03 82**

Ouverture d'une Maison d'Assistants Maternels (Mam) les Choupinions



Une Maison d'Assistants Maternels de 131m² ouvre ses portes à la mi-juin au 1781, route de Nîmes (à côté de Crossfit). Marjorie Robert et Marion Chazot offrent 4 places pour les enfants de 0 à 10 ans. Cet espace de 113 m² sera ouvert de 7h à 19h30 du lundi au vendredi. 2 places sont disponibles pour la rentrée de septembre. Pour plus d'information consultez leur page facebook : MAM les Choupinions ou leur site internet <http://leschoupinions.wixsite.com> leschoupinions@gmail.com. **T. 07 85 68 56 32**

Réunion Conseil des sages – Elus



Une réunion entre les élus de la majorité et le conseil des sages a eu lieu le 7 mai 2018.

Après avoir rappelé que l'activité du conseil des sages est basée sur le bénévolat et la neutralité politique et qu'elle s'inscrit comme une force de réflexion et de proposition, orientée sur la recherche de l'intérêt commun, de nombreux sujets ayant trait à la vie de la commune ont été abordés.

L'aspect sécurité routière a déjà fait l'objet de diverses études, par exemple la mise en sécurité, en prenant en compte les déplacements doux, de la rue A. Schenk et de la rue des vigneron. Des travaux sont programmés mais la date de début de ceux-ci n'est pas fixée. Actuellement, des stationnements sauvages (remorques et voitures) le long de l'ancienne route de Nîmes suscitent des inquiétudes car la visibilité est fortement réduite lors de l'accès à cette route à partir de nombreuses voies, privées ou communales. Le Conseil Départemental, la Municipalité et le Conseil des sages étudient des solutions pour éliminer ces dangers potentiels. Ces études incluent aussi un souhait de développement des déplacements doux avec la possibilité de création d'une piste cyclable.

Toujours dans le domaine de la sécurité, la multiplication de l'exposition aux ondes électromagnétiques (antennes relais, téléphonie, compteurs Linky, ...) a fait l'objet d'un débat qui a porté aussi sur divers risques de pollution pour lesquels Municipalité et Conseil des sages pourraient jouer le rôle de lanceurs d'alertes.

Dans le cadre des préoccupations environnementales, une journée citoyenne axée sur le nettoyage des bords de diverses voies communales a eu lieu le 2 mai. Une trentaine de personnes ont participé et la principale satisfaction fut de constater une relative propreté des lieux concernés.

Autre satisfaction, la réalisation d'un document sur l'histoire de la commune, document dont l'intérêt justifie d'étudier diverses possibilités de diffusion.

Parmi les projets, ont aussi été évoqués une mise en valeur du cœur du village, un projet participatif concernant le domaine photovoltaïque, ... Ces projets seront à l'ordre du jour du prochain Conseil des sages.

En conclusion de cette réunion, il a été émis le souhait de contacts plus fréquents du Conseil des sages avec l'ensemble des élus afin d'accroître les échanges et suggestions, dans le but d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens.



Evelyne Richard,
adjointe
à l'action sociale

En 2018, le CCAS n'oublie pas les seniors

Une aide financière est spécialement mise en place sur présentation de dossier pour l'adaptabilité des logements (douche, escalier etc.)

Depuis le mois de janvier de la gymnastique adaptée aux seniors a été mise en place par le CCAS en partenariat avec le conseil départemental du Gard et l'association Ciel Bleu Les cours ont lieu tous les lundis matins à la salle des mariages de 10h30 à 11h30.

En septembre 2018 seront mises en place des séances d'initiation à l'informatique toujours en partenariat avec le conseil départemental du Gard et l'association Hypra.

Le CCAS, en partenariat avec l'ANCV, organise le séjour des seniors en vacances, c'est un groupe de 20 Saint Hilaireois qui partent du 26 mai au 2 juin à Gréoux les Bains.

Comme chaque année, le CCAS distribuera le traditionnel colis de Noël aux personnes de 80 ans et plus.

En décembre pour les fêtes de fin d'année le CCAS organise un après-midi récréatif pour les seniors, spectacle et goûter offerts.

Permanence CCAS

Permanence en Mairie, le mercredi de 14h30 à 16h30 sur rendez-vous, de Mme Evelyne RICHARD, Adjointe à l'action sociale.

Contact : Mme Solange VEIRUN 04 66 61 33 59

Permanence assistantes sociales

Assistants sociaux du Conseil Départemental du Gard, Mme TERRON et Mme AZEMAR, permanence en mairie tous les jeudis après-midi sur rendez-vous. **Contact : 04 66 86 16 52**

Repas des aînés... doyens et doyennes



Le repas des aînés doyens

Dans une salle à la décoration printanière, 300 convives ont répondu à l'invitation du maire et du conseil municipal pour le traditionnel repas des aînés.

Le centre communal d'action sociale a offert un cadeau à nos doyens et doyennes : pour la maison de retraite des jardins de St Hilaire, à Mme Manuela Toro née en 1919 et à M. Emile Dardaillon né en 1929 et pour la commune, à Mme Madeleine Tieppo née en 1924 et à M. Auguste Dumontel né en 1927.



Conférence

Le CCAS en partenariat avec la Mutualité de la Fonction Publique organise une conférence sur le thème de la **sécurité routière pour les seniors**. Rendez-vous le mardi 12 juin de 9h30 à 12h00, salle des mariages.



**Peinture
Outillage
Literie - Poterie**

Route de Nîmes
ST HILAIRE DE BRETHMAS
04 66 78 98 16
www.alesdiscount.fr



 PNEU	 GÉOMÉTRIE	 VIDANGE	 FREINAGE
 AMORTISSEUR	 RÉVISION	 ÉCHAPPEMENT	 CLIMATISATION

POINT S ROUYERAN
1482, ancienne route de Nîmes - 30560 SAINT HILAIRE DE BRETHMAS
Tél. 04.66.61.33.30



**Déconstruction
Automobiles
Ruegger**

www.carcasse.net
dar30@orange.fr






Le mot de l'adjoint à la culture, Pascal Atger

Lors des dernières parutions, je vous ai souvent relaté des événements passés auxquels vous aviez pu assister. Aujourd'hui, je souhaite remercier tous ceux et toutes celles grâce à qui ces événements peuvent avoir lieu.

De nombreuses personnes et associations s'impliquent activement sur notre commune; à commencer par le comité des fêtes et son président qui participe volontiers aux manifestations que nous organisons ensemble ou séparément avec sa dynamique équipe de bénévoles.

Je tiens également à citer l'association Reli'ance et ses deux animatrices qui font un travail magnifique de liens et de contacts entre toutes les générations.

Lors du défilé de Koukinas, j'ai pu compter sur le soutien de Messieurs Gal, Prat, et Soulier qui nous ont prêté l'un une remorque, l'autre un tracteur, le 3ème un véhicule pour les enfants. Etaient également présents les cavaliers de la Caval'Ben qui ont enchanté les grands et les petits.

Je félicite également l'association Art Pur des Cévennes qui propose des expositions de sculpture, de peinture, de gravure et de photographie dans la salle des voûtes de l'espace Paul Courtin au cœur du village.

Je remercie également les services techniques et mes collègues élus.

Que serait notre village sans sa désormais traditionnelle fête votive. Le club taurin organise avec l'aide de la municipalité une fête remarquable qui attire de plus en plus de participants. Notre stand de prévention a largement rempli son rôle. Là encore, les élus et les responsables du centre des jeunes ont activement contribué à la bonne tenue de ce stand pour lequel nous avons d'excellents retours.

Il est très agréable de voir autant de personnes s'impliquer dans la vie de notre commune et j'espère que cela sera encore le cas pour les manifestations à venir dont vous trouverez le calendrier dans cet écho.

Merci à tous et à bientôt.



Carnaval Koukinas



30 ans de la Chorale Magnificat

Une Saint Hilairoise élue Miss Pays d'Uzès

Un grand bravo à notre Saint Hilairoise,
Chloé Lauret élue Miss Pays d'Uzès 2018 au
terme d'une très belle soirée.

Elle se qualifie pour la
demi-finale régionale le
30 juillet prochain.



Chloé Lauret



MICHEL
Équipement
ISEKI • STIHL
VIKING • HONDA
CAN-AM

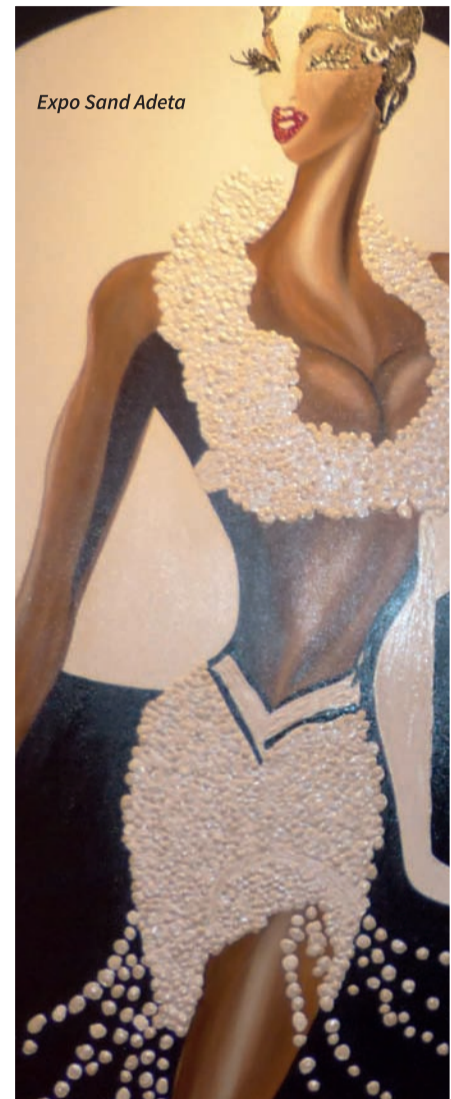
Rocade Sud
30100 ALES
Tél. 04 66 52 52 07

Rue Favre de Thierrens
30000 NÎMES
Tél. 04 66 27 45 29

Elsa Gelly



Expo Sand Adeta



Expo L'Art pur des Cévennes

28ème Critérium des Cévennes Historique



Fête votive



Giants of the Rock



LA JASSE DE BERNARD



Fête votive



Fête votive

Groupe «Initiatives pour Saint-Hilaire de Brethmas majorité municipale»

Après avoir relaté les comportements voyou-esques de l'opposition lors de la campagne pour le golf, le rôle des élus au quotidien véritable sacerdoce ou encore le bilan municipal à mi-mandat, nous voilà aujourd'hui en manque d'inspiration. Rien de mieux que la littérature grise de l'opposition pour recharger les accus. On ne peut pas rester muets parce qu'à force cela frise la diffamation, la calomnie, la médisance ou plus gentiment la mauvaise foi. Ne dit-on pas «*Tout est permis en faveur de sa propre cause, même la mauvaise foi*»¹. Nous apprenons donc que les commissions extra-municipales ne se réunissent pas. Pourtant, les dernières en date concernaient

- la culture,
- l'éducation,
- le personnel,
- le sport
- l'animation
- les marchés publics
- les finances...

Nous renouvelons l'invitation à l'ensemble de la commune pour venir discuter et débattre des projets sur la commune et s'apercevoir qu'effectivement les membres de l'opposition sont rarement présents. Vous pouvez aussi venir lors des conseils municipaux et voir de quel côté penchent la violence et l'incompétence. Cela fait quatre ans que cela dure, *la mauvaise foi ne s'apprend pas*². Beaucoup de violence et de mensonges mais vous pouvez compter sur eux... enfin sur elle, car le groupe Saint Hilaire avenir est devenu un duo voire un solo : *Le châtimeur bien mérité de la mauvaise foi, c'est d'être sans amis*³. Car les rumeurs vont bon train, les dissensions se multiplient, on parle de rejoindre le grand méchant loup dans une liste commune, celui avec qui «il est impossible de s'entendre». Mais faute de projet, *l'ambition, sans vrais talents, amène tôt au tard une disgrâce*. Car dans le camp d'en face on OSE tout. Nous vous ferons grâce de la citation d'Audiard à ce sujet. Pour Saint Hilaire avenir, rien ne bouge à Saint Hilaire alors que pour eux tout bouge. Mais comment vont-ils faire pour s'entendre ? Euh... finalement ça bouge mais un petit peu ; *la mauvaise foi ne peut s'accommoder de la saine logique*⁴. Pour le reste, ils y vont fort : une fermeture de classe par l'inspection car les Saint-Hilairois sont allés s'inscrire ailleurs. Bien évidemment faux. Les chemins rénovés autour de l'Avène alors que la réponse a été apportée par l'adjoint aux travaux en conseil municipal (voir page 4). Ils insinuent que des verbalisations municipales ont été dressées pour les gens qui ont brûlé les végétaux : **c'est faux**. Mais attention, c'est interdit ; deux bennes déchets verts existent à la déchetterie de Cora et une aire de compostage sur la commune sera inaugurée fin 2018 ; des adjoints autoritaristes (mais bien sûr !). Plus c'est gros, plus ça passe ! *Il est des gens logiques dans leur inconséquence ; on n'en rencontre pas de justes dans leur mauvaise foi*⁵.

Avec tous ces problèmes de foi, il faut avoir le cœur bien accroché. Mais comptez sur nous pour les deux années qui viennent. Restez vigilants au moment de faire des choix car si *on excuse volontiers la mauvaise foi ; on n'exuse pas la bonne foi*⁶.

¹Henri-Frédéric Amiel.

²Jean Rostand.

³Francis Bacon.

⁴Pierre Louis de Lacretelle.

⁵Louis-Philippe Robidoux.

⁶Jean Dutourd.

Groupe St Hilaire Avenir

STOP ! Trop, c'est trop !

Dans un article du quotidien Midi Libre d'avril 2018, le Premier Adjoint et Adjoint aux Finances a déclaré : «Nous devons également continuer à rembourser les dettes de l'ancienne municipalité (...).»

Faux ! La municipalité actuelle ne rembourse pas les «dettes» de l'ancienne municipalité ; elle rembourse les EMPRUNTS pour les investissements effectués. Elle rembourse les ÉQUIPEMENTS actés par notre équipe qui savait (et sait toujours...) anticiper, gérer, investir : école du Village et école de La Jasse rénovées et modernisées, construction de cantine, garderie, soutien à la réalisation de la Maison de retraite, salle Louis Benoît, mairie neuve et fonctionnelle, équipements sportifs, etc.

Et eux ? Et vous, Monsieur Jean-Michel Perret ? Où sont vos investissements ? Où sont vos réalisations ? Presque un mandat entier pour tenter de rénover une seule école, toujours fermée à ce jour...

Presque un mandat entier à rappeler sans cesse que vous n'avez pas d'argent, à cause des baisses de dotations, à cause des inondations, à cause de vos prédécesseurs. Et pendant ce temps ? Rien ou presque... Seulement des paroles et si peu de d'actes ! Quel échec !

Nous nous sommes donc opposés au budget proposé par la Municipalité actuelle car il ne fait preuve d'aucune ambition et n'envisage aucun investissement majeur pour notre commune.

Bien que notre maire se soit rendu à Toulouse, le 10 avril 2018, pour un séminaire sensé lui permettre, d'après ses dires, «de mieux comprendre les enjeux écologiques pour le futur Plan Local d'Urbanisme et de préserver notre environnement à Saint-Hilaire», pas de P.L.U. à l'horizon !

Toujours se cacher derrière des théories sans jamais être capable d'en mettre une en pratique lorsque la situation l'impose : quelle incompétence !

L'épisode neigeux que nous avons connu récemment en est un exemple flagrant : mairie fermée ! Services techniques au repos ! La seule mairie de France fermée ce jour-là ! Et pendant ce temps, voilà Monsieur le Maire qui prend des photos... Et pendant ce temps, les accès aux commerces et à la Maison de retraite, ainsi que les routes, ne sont pas dégagés ! A vous de juger...

A Saint-Hilaire, les Commissions ne se réunissent toujours pas et - comme lors du dernier Conseil Municipal - les adjoints se montrent agressifs dès que nous formulons la moindre contestation, dès que nous demandons des précisions légitimes.

Saint-Hilairois, ouvrez les yeux ! Malgré les effets d'annonce, les beaux discours et les belles images, rien ne bouge à Saint-Hilaire ! Les paroles prennent le pas sur l'action !

Il faut réouvrir l'école maternelle et offrir enfin du confort à nos enfants ! Il faut réparer les routes et les chemins ! Il faut nettoyer et aménager la place du village ! Il faut gérer correctement les équipements communaux ! Il faut anticiper les besoins d'une population toujours croissante, en raison de (trop ?) nombreux lotissements en construction !

Nous continuons plus que jamais à incarner UNE FORCE DE PROPOSITIONS ET D'OPPOSITION. Nous répondrons présents au rendez-vous des prochaines échéances électorales, AFIN QUE SAINT-HILAIRE AIT UN AVENIR. Vous pouvez compter sur nous.

**Sylvie Galtier et le groupe Saint-Hilaire Avenir
(06.67.73.00.90)**

Nous informons les électeurs que Simone TEISSIER et Didier CROZE, en désaccord avec la Présidente se retirent du groupe d'opposition Saint Hilaire Avenir. De ce fait, ils ne cautionnent plus tous tracts ou articles signés « Saint Hilaire Avenir »...

Néanmoins, ils assureront jusqu'à la fin du mandat leurs missions d'élus indépendants d'opposition.

Groupe Osez Saint Hilaire Autrement

Après plusieurs mois d'absence le bulletin municipal nous permet d'exprimer notre ressenti sur la vie de notre commune.

Les mois se suivent et malheureusement se ressemblent, peu d'évolution sur la vie démocratique de notre commune, les réalisations n'avancent pas et sous prétexte de finances en berne, aucun projet.

Enième report de la fin des travaux pour l'école maternelle, cette fois ci, la rentrée de septembre est annoncée. Ces retards cumulés ont eu raison de la patience de certains parents qui ont fait le choix d'inscrire leurs enfants sur d'autres communes. Cela a contribué à la fermeture d'une classe.

De petits travaux de réhabilitation de voirie ont été réalisés. Le choix des tronçons rénovés nous laisse perplexe, il s'agit d'axes peu utilisés alors que nombre d'axes principaux sont à l'agonie.

Que penser de l'arrogance, voire de l'autoritarisme de certains adjoints sermonnant des responsables bénévoles d'associations qui osent signaler certain dysfonctionnement de la politique municipale ; SMS et courriers sont là pour l'attester. Il est vrai que pour certains donner des leçons est une extrapolation de leur quotidien...

Certains administrés ont été verbalisés (135 €) pour avoir fait bruler des végétaux, les déchets verts sont un réel problème. Pour mémoire la majorité avait annoncé la création d'une aire d'éco-compostage, il serait peut être bon de le réaliser au lieu de verbaliser et nous éviterions sûrement les nombreuses décharges sauvages.

Notre hyper communicant qu'est Mr Perret, s'interrogeait sur les démissions de certains conseillers d'opposition, par contre lorsqu'il s'agit de la démission de son propre groupe (2 dernièrement) c'est : « motus et bouche cousue » ! Triste conception de la communication.

Concernant le Plan Local d'Urbanisme rien n'avance. Sommes-nous écartés de la réflexion ?

Y aurait-il des dissensions au sein du groupe majoritaire ? Comment concevoir ce PLU alors que la délibération de l'agglomération concernant la restitution de l'actif et du passif des Hauts de St Hilaire est toujours au tribunal administratif en attente de délibération ? Comment se présenter en défenseur des espaces verts et valider le parking du projet commercial au Sud d'Ales en zone inondable ! N'y a-t-il pas incohérence ?

Sachez aussi que lors du dernier conseil municipal, le groupe majoritaire a fait voter, sous couvert de la Safer, un droit de regard sur toute les transactions foncières de la commune avec un éventuel droit de préemption sur les biens si la destination finale du bien n'a pas une vocation agricole sur un secteur donné.

Certes nous sommes dans la critique mais l'attitude de notre monarque ne favorise pas les échanges constructifs. N'hésitez pas à nous interpeller quel que soit vos requêtes, nous sommes à votre disposition.

Pour finir, félicitons la réussite populaire de la fête organisée par le Club Taurin et surtout le tissu associatif local, sportif ou culturel, qui témoignent du dynamisme de notre commune. L'action bénévole mérite le soutien de tous au-delà des clivages politiques.

**Stéphanie BRINGER, Serge COSTE, Patrick GUY
06.11.13.58.42**

naissances

Chloé, Coralie SAREMEJANNE DALMAU, née le 06 janvier

Maëlan, Sébastien DURAND, né le 12 janvier

Anna, Judith DEGUIGNE, née le 14 janvier

Louane, Odette, Paulette ROCCHIA, née le 27 janvier

Yuri, Cyril, Philippe LARDY, né le 31 janvier

Luis, Lenny, Elias DATO né le 17 février

Estébane, Jarod SILMI, né le 24 février

Séréna, Lindsay, Yvelese, Marie SAUTEL SEGUIN, née le 4 mars

Capucine, Jocelyne, Agnès OUVRARD, née le 15 mars

Ayden REYNAUD, né le 16 mars

Maëlys, Jacqueline, Marlène FOURNIER, née le 20 mars

Nous présentons nos meilleurs vœux aux parents et longue vie aux bébés

mariages

David, Marius GOSSE et Maude BOSSARD, le 3 mars

Sincères félicitations aux nouveaux époux.

décès

Oscar, Bernard LEMPERS, décédé le 07 janvier

Elmie, Eliane, Albertine CONTE épouse QUENTIN, décédée le 16 janvier

Jean, Edouard ABRIC, décédé le 20 janvier

Francis, Emile VERNET, décédé le 25 janvier

Marie, Henriette, Emma SYLVESTRE veuve CALVIN, décédée le 29 janvier

Pascale, Geneviève SALERY épouse BLANC, décédé le 31 janvier

Gino SANCANDI, décédé le 04 février

Teresa PEREZ veuve CHIERICHINI, décédée le 5 février

Yvette, PEREZ veuve VIALLE, décédée le 06 février

Jean, Louis, Léonce LESCRIER, décédé le 10 février

Bernard, Roger, Marie CHASSON, décédé le 19 février

Eliane, Henriette ROUX veuve DELEUZE, décédée le 23 février

Eric, PROTIN décédé le 26 février

Suzanne, Rose, Marie CAZABONNE veuve BREST, décédée le 27 février

Jeannine, Elise, Madeleine GOURDOUZE veuve EXBALIN, décédée le 28 février

Christian, Louis HAZAUBIT, décédé le 8 mars

Jeannine, Danielle NAPOLI épouse MIALHE, décédée le 9 mars

Francis, Georges, Christian MANGEOT, décédé le 10 mars

Claudia, Teodolinda CANEPELLE, décédée le 13 mars

Arlotte, Marie MACHOT veuve CLOGIER, décédée le 17 mars

Paulette, Célestine EVESQUE veuve DELEUZE, décédée le 28 mars

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles éprouvées par le deuil.



4328 habitants - 1390 hectares

Préfet : Didier LAUGA

Sous-préfet d'Alès : Olivier DELCAYROU

Mairie de St Hilaire de Brethmas

Tel. : 04.66.61.33.59 / Fax : 04 66 61 02 05

E-mail : mairie@shb30.com

Site internet : **www.shb30.com**

Bureaux ouverts tous les jours de :

8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Samedi de 8h30 à 12h

Directrice générale : Julie MARECHAL

Service administratif :

Nathalie ALLIGNOL, Valérie AMBLARD,

Corinne BERTRAND, Stéphan BRAHIC,

Séverine DISCOURT, Sabine GARCIA,

Nancy OBEJO, Patricia PEYRE DE LESCURE,

Cédric PHILIPPOT, Mireille POPLAWSKI,

Nathalie PRATLONG, Solange VEIRUN

Service jeunesse :

Romarc BOYER

Service technique :

Patrick BEIX, Fabrice BRUN,

Dominique DOCQUINCOURT,

Vincent DUMAS, Christian GARDIES,

Didier LARNAC, Eric LAURIOL,

Patrice LEVILLAIN, Christophe MARTIN

Service Ecoles :

Sabrina BRINGER, Julie FRANZA TEULE,

Emilie HALARD, Nathalie PEREZ,

Delphine RIGAUD, Gisèle VIOLA

Service cantine :

Véronique BONNET, Christelle CRESPI,

Catherine DEOCAL, Halima FEDDAL,

Maryse MOREAU, Emilie TEISSIER,

Rachel TOMMASI

Service d'entretien :

Sophia MAGRO, Corinne RUIZ, Michèle VIC

Le maire et les élus se tiennent à votre disposition sur rendez-vous.

Contact : 04 66 61 33 59

Jean-Michel PERRET, maire

Rémy OFFREDI, maire-adjoint aux finances et développement économique

Pascal ATGER, adjoint à la culture et aux festivités:

Evelyne RICHARD, adjointe aux solidarités

Sébastien ROUMIGUIE, adjoint aux sports

Cathy BRUSSET, adjointe à la participation citoyenne

Jacky MIALHE, adjoint aux travaux

Meriem LAMARTI, adjointe à l'éducation

Nicolas FERRIERE, conseiller délégué à la communication et aux relations institutionnelles

Claudie HUGUET CARMONA, conseillère déléguée à l'environnement

Bernard VEIRUN, conseiller délégué à l'animation intergénérationnelle et la vie associative

Isabelle VALY, conseillère déléguée à la petite enfance

.....

Médecins

Dr FRANZETTI : 04 66 30 45 41

Dr CROS-DELPON : 04 66 78 89 58

Dr SAPEDE : 04 66 61 31 51

Orthophoniste

Isabelle LEBLOND : 04 66 30 95 41

Sophie MALICOT : 04 66 78 85 92

Podologue :

Thomas CARMONA : 07 61 25 43 27

L'Empreinte d'Aurélié : 06 60 17 61 02

Psychanalyste

Françoise GHIENNE : 04 66 55 80 68

Psychologue clinicienne

Danielle HUYNH : 06 40 60 52 03

Infirmiers - infirmières

Laurence BATAILLE : 04 66 61 05 18

Leila BOUROUANE : 04 66 61 05 85

Christine CHEYREZY : 04 66 86 34 31

Boris GRASSET : 06 15 77 63 42

Marie-Christine HALLE : 06 78 58 52 70

Karine LAURET : 06 79 94 72 91

Virginie MOISE : 06 59 58 31 44

Annie PUECH : 06 83 52 02 34

Sylvie LAURIOL : 04 66 61 00 65

Christine ROCHE-ROBERT : 04 66 30 16 82

Myriam ANTEZAK : 06 71 60 94 38

Pharmacies

CHAINIEUX : 04 66 61 05 81

LE COSTOEC : 04 66 30 13 08

Masseurs - Kinésithérapeutes

Philippe SIDAOUI : 04 66 56 62 50

Jean-Marie VELTZ : 04 66 78 60 79

Dentistes

Sophie WATTEAU & Jean-Louis ROBERT : 04 66 86 90 05

Vétérinaires

Olivier JOUANEN & Fabienne TENDEL : 04 66 56 83 83

Ambulance-taxi

SAINT HILAIRE AMBULANCES : 04 66 56 74 77

TAXI LA BOURGADE : 06 82 65 22 73

Pompes funèbres

SAINT HILAIRE AMBULANCES : 04 66 56 74 77

Divers

La Poste : 04 66 61 35 27

Maison de retraite

«Les jardins de St Hilaire» : 04 66 60 68 60

Halte-garderie

«La clé des Champs» : 04 66 24 48 01

Permanences de l'assistante sociale :

En mairie tous les jeudis sur rendez-vous.

Contact permanent au 04 66 86 16 52

Alès Agglomération : 04 66 78 89 00

Objets encombrants :

0800 540 540 (Numéro d'inscription).

Ramassage **GRATUIT**

tous les 3^{ème} mardis du mois

Gendarmerie : 04 66 83 50 37

L'écho de Saint Hilaire

Rédacteur en chef :

Nicolas FERRIERE

Directeur de publication :

Jean-Michel PERRET

Rédaction et conception :

la commission communication,

le chargé de communication

Cédric Philippot et Vriens Design

Photo :

VF photographe (Viviane Favant) avec tous nos remerciements pour notre reporter de la vie communale.

Régie publicitaire et impression :

Société Com'Impact



CEVENNES MOTOCULTURE
UNE EQUIPE DE PRO
SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS : 04 66 30 15 00
CONNAUX : 04 66 82 42 63
ALES@CEVENNESMOTOCULTURE.COM

Alès Broderie
Vente et marquage textile
Broderie · Flocage
T.Sérigraphie
Cadeaux d'affaire
Publicité adhésive -CV - Flyers
www.alesbroderie.com • 04 66 60 63 44 - 06 49 40 84 76
395 route de Nîmes - 30560 ST HILAIRE DE BRETHMAS

AGENDA

CHAQUE SEMAINE

- **Marché du dimanche matin au cœur du village**
- **Marché aux puces du samedi matin sur le parking de la mairie et de l'école Josette Roucaute**

JUIN

L'ART PUR DES CEVENNES EN FETE

Ces artistes seront également présents à LA SALLE DES VOÛTES
Peintres **Michel MULOT, Christiane DARAN, Luc BLAZIN, Madelaine GONZAGA ROME et Félicia BUTTEL**

- **du mardi 05 au dimanche 10 Juin**

Graveur sur verre **Thierry GUTMANN**
Sculpteur/soudeur **Thierry FAVANT**
et peinture/mosaïque
«Foyer de vie L'Oustalado»

- **du vendredi 15 au dimanche 17 juin de 10 h à 18 h**
FOYER DE VIE L'OUSTALADO,
1377 ROUTE DE MAZAC, À SALINDRES

Peintre «Annie CIONI»

- **mardi 26 juin - dimanche 1^{er} juillet**

- **Samedi 2 juin à partir de 16h**
***Fête de l'omnisports football**
Concours de boules, apéritif musical, Repas (paella, grillades, frites...) et soirée dansante
COMPLEXE MAURICE SAUSSINE

- **Samedi 2 juin à 14h**
***Concours de belote**
06 25 89 47 65 SALLE LOUIS BENOIT

- **Vendredi 8 juin**
***Spectacle de Peep's** SALLE LOUIS BENOIT

Réunions de hameaux

Fidèles à leur habitude de faire de la politique un moment de convivialité et de débat, les élus vont aller à la rencontre des habitants pour les écouter et les informer de leur travail.
VILLAGE :

- **Vendredi 8 juin** de 18h30 à 20h00 dans la salle des mariages JASSE DE BERNARD :
- **Samedi 16 juin** de 10h30 à 12h00 dans la salle Jean Constant

- **Samedi 9 juin à partir de 15h**
***Kermesse de l'association Reli'ance**
Nombreux jeux, stands divers, petite restauration et buvette suivi d'un repas partagé. SALLE LOUIS BENOIT

- **Dimanche 10 juin à partir de 8h**
***Fête du cheval**
Balades à cheval, vide écurie, exposants, jeux équestres, repas paella, pétanque (express) Éric 06 24 42 56 01
CARRIÈRE À CÔTÉ DU STADE PAUL DOUARCHE
COMPLEXE SPORTIF MAURICE SAUSSINE

- **Mardi 12 juin de 9h30 à 12h**
***Conférence sécurité routière**
La Mutualité Fonction Publique (MFP) et la Carsat (Retraite et santé au travail) organisent une session de sensibilisation sur la sécurité routière en faveur des retraités SALLE DES MARIAGES

- **Samedi 16 juin**
***Soirée de l'écurie familiale**
06 16 27 94 50
SALLE LOUIS BENOIT
- **Dimanche 17 juin à 19h**
***Gala de danse**
SALLE POLYVALENTE
- **Lundi 18 juin à 12h**
***Cérémonie commémorative**
de l'appel historique du Général de Gaulle
ESPACE MONUMENT AUX MORTS,
COMPLEXE SPORTIF MAURICE SAUSSINE



- **Jeudi 21 juin à partir de 21h**

***Disco mobile**
Buvette

PLACE DES ANCIENS COMBATTANTS
À LA JASSE DE BERNARD

- **Samedi 23 juin à 19h30**

***Soirée chanson française**

Bal musette à l'issue du concert des chorales. Buvette et restauration
PLACE EUGÈNE DAUFÈS
AU CŒUR DU VILLAGE

- **Vendredi 22 juin à partir de 18h**
***Fête de l'école Josette Roucaute**
organisée par l'APE
COURS DE L'ÉCOLE À LA JASSE

- **Vendredi 29 juin à partir de 18h**
***Fête de l'école René Deleuze**
COURS DE L'ÉCOLE

- **Samedi 30 juin à partir de 15h**
***3^{ème} Marché nocturne**
Marché nocturne organisé par le comité des fêtes. Produits régionaux et du terroir, artisanat et gastronomie, restauration sur place et à emporter, jeux pour enfants. Animations musicales et diverses.
Contact 06 78 02 33 92
CŒUR DU VILLAGE - PLACE EUGÈNE DAUFÈS

JUILLET

- **Vendredi 13 juillet à partir de 19h**
***Fête nationale**
Feux d'artifice.
Concert, buvette et petite restauration
COMPLEXE SPORTIF MAURICE SAUSSINE

- **Samedi 14 juillet à 12h**
***Cérémonie de la fête nationale**
ESPACE MONUMENT AUX MORTS
COMPLEXE SPORTIF MAURICE SAUSSINE

- **Samedi 14 juillet de 7h à 17h**
***Vide greniers**
Contact 06 06 97 87 50
PARKING MAIRIE

A O U T

- **Mercredi 15 aout de 7h à 17h**
***Vide greniers**
Contact 06 06 97 87 50
PARKING MAIRIE

SEPTEMBRE

- **Dimanche 9 septembre 14h**
***Fête des associations**
et Kilomètres Sésames
COMPLEXE SPORTIF
MAURICE SAUSSINE
- **Du 7 au 9 septembre**
***Exposition de photographie**
Vernissage vendredi 7 à 19h
SALLE LOUIS BENOIT



- **Samedi 29 - dimanche 30 septembre**

***Orgues de Barbarie**
2nd rassemblement national
Repas paëlla sur réservation au 04 66 61 08 09
ECOLE RENÉ DELEUZE
ET PLACE EUGÈNE DAUFÈS

OCTOBRE



- **Dimanche 21 octobre**
***Fête de la châtaigne**
organisée par la liste initiatives au profit du CCAS
COMPLEXE SPORTIF
MAURICE SAUSSINE

BOUCHERIE H&R **BOUCHERIE Des Halles**
Hugues Ribes
Fleur d'Aubrac, Veau, Agneau de Lozère
630 route d'Uzès, La Jasse de Bernard
30560 Saint Hilaire de Brethmas
04.66.34.18.13
boucherieribes@orange.fr / AchatVille.com
Boucherie des Halles
4 place Couverte
30140 Anduze
04.66.61.82.73

B BONNEFOI
Les plombiers chauffagistes de demain
04 66 78 78 87
contact@chauffage-ales.com
www.chauffage-ales.com
Bureaux & Salle d'exposition : imp. des Petits Ducs
Pist Oasis 4 - 30100 ALES
Horaire d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

LES CAVES DE SAINT HILAIRE
www.cavedesainthilaire.fr
VINS - CHAMPAGNES - SPIRITUEUX
COFFRETS CADEAUX
PARTICULIERS ET ENTREPRISES
LIEU INCONTOURNABLE POUR LES AMATEURS DE VINS DE LA VALLÉE DU RHONE, DU LANGUEDOC, DES VINS DE PAYS ETC..
HORAIRES D'OUVERTURE : DU MARDI AU SAMEDI
9h00 - 12h30 15h00 - 19h00
ANCIENNE RTE DE NIVES
ST HILAIRE DE BRETHMAS
TEL./FAX : 04 66 86 06 22
cave.sthilaire@gmail.com

Boulangerie - Pâtisserie de la Jasse
Florence et Jérôme Dance
Spécialité
Pain
au Levain
Tél. 04 66 30 00 07
400, Route d'Uzès - 30560 St Hilaire de Brethmas

Transports Alès Services
Patrick GUY
Agréats • Terre végétale
Terrassement tous travaux
30560 Saint-Hilaire-de-Brethmas ☎ 04 66 78 68 26

M. COLLELMIR
MARBRERIE - DECORATION
Tombeaux ciment, granit, Placage,
Gravure sur plaques marbre et granit
MAGASIN EXPOSITION
Route de Nîmes
30560 St Hilaire de Brethmas
Tél. Atelier 04 66 61 38 17
Fax 04 66 61 03 97

Carrosserie VIDAL Max
TOLERIE - MARBRE - PEINTURE
PARE-BRISE - MÉCANIQUE
Professionnel
en carrosserie
Véhicule de courtoisie
Dépannage remorquage 24h/24 **Alès**
30560 LA JASSE DE BERNARD
Tél. 04 66 30 05 24
Fax 04 66 30 69 83

GLASS AUTO SERVICE
Spécialiste Pare-Brise